

L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

SEPTEMBRE 2021



« La tempête arrive » - © Oliver STICK

Le mot du Maire

Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

J'espère que l'été qui vient de s'écouler aura été bénéfique pour chacun de vous. Une nouvelle fois, cette saison a été marquée par la mise en place de mesures sanitaires contraignantes. La plupart des événements ont néanmoins pu se tenir à quelques exceptions près, notamment la traditionnelle fête du 15 août.

Les événements culturels proposés par la mairie ont rencontré un beau succès. Je remercie les agents et conseillers, en particulier Patricia et Maggy, qui ont grandement contribué à cette réussite. Je profite de ce mot pour également remercier les associations, Le Foyer Rural et La Farandrôle notamment, qui ont aussi pu proposer des animations festives et culturelles pour les Saint-Martinois et nos visiteurs de passage.

Aujourd'hui, l'heure de la rentrée a sonné pour chacun de nous. La rentrée des classes a eu lieu et les enfants ont tous retrouvé les bancs de l'école. Deux nouvelles institutrices ont également fait leur première rentrée à Saint Martin, Mesdames Marre et Métayer. Nous leur souhaitons la bienvenue. Elles prennent le relais de Mesdames Ivanoff et Pons à qui je renouvelle mes remerciements pour leur investissement auprès de nos enfants pendant tant d'années et à qui j'adresse tous mes vœux de bonheur pour la suite.

L'effectif global du RPI est en hausse cette année. Plus 9 élèves sur l'ensemble du territoire par rapport à l'an passé, ce qui nous laisse espérer le meilleur pour l'avenir de nos écoles.

Du côté des services municipaux il y a également de la nouveauté, Madame Sylvie Leclercq, a intégré les services administratifs de la mairie au 1^{er} septembre, nous lui souhaitons la bienvenue. Les derniers mois de l'année vont être denses avec de nombreux travaux qui doivent débiter, tels que ceux de la Chapelle Notre Dame de l'Espérance et la réfection de la rue du puy.

Pour conclure, je vous souhaite, à toutes et tous, une très belle reprise !



Madame le Maire
Charlotte CARBONNEL

SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	1
UN NOUVEAU MAIRE HONORAIRE !	3
LE CONCOURS « PHOTO À LA UNE »	3
LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ	4
ÉTÉ 2021 À St MARTIN - Une saison culturelle très réussie !	6 à 8
ÉTÉ 2021 À St MARTIN - Piscine - Alsh -Petits travaux	9
DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES - À L'ÉCOLE DU VILLAGE	10
DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES...- À LA MAIRIE	11
ENVIRONNEMENT : STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !	12
ÉTUDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VÉLO EN LUBERON	13
DES SERVICES À VOTRE SERVICE !	14
ÉTAT CIVIL	15
LES DIPLÔMÉS DE 2021.	15
NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS	15

Bulletin municipal de la commune de Saint Martin de Castillon édition septembre 2021

Imprimé par nos soins en 350 exemplaires

Téléchargeable en ligne sur le site www.saintmartindecastillon.fr

Directrice de publication et rédaction : Charlotte CARBONNEL- Maire et Maggy GRÉGOIRE

Ont collaboré à ce numéro : Mesdames Duboin, Leclerc, Marre, Métayer,

UN NOUVEAU MAIRE HONORAIRE !



La commune de Saint Martin de Castillon compte un nouveau maire honoraire en la personne de Pierre Carbonnel.

Monsieur Carbonnel a été nommé Maire honoraire de la commune par arrêté du 23 mai 2021 de Monsieur Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse. Ce statut honorifique, bien mérité, vient récompenser un engagement de plus de vingt ans au service de la commune.

LE CONCOURS « PHOTO À LA UNE »

Notre « concours photo », qui fête sa première année d'existence, a été un peu oublié par les habitants, pendant cet été 2021 ! Deux nous sont parvenues pour concourir ! Deux, direz-vous, ce n'est pas un choix, c'est une alternative ! Nous avons tous été fort occupés pendant cette saison qui vient de s'écouler. Ainsi, le cliché choisi a été proposé par Oliver STICK, vacancier amoureux de Saint Martin. Originaire de Stuttgart, il vient depuis 10 ans tous les étés en vacances ici.

Cela vous rappellera que, pour le prochain numéro du journal, en décembre, nous espérons que vous serez nombreux à nous envoyer votre photographie.

Toutes les photos qui ont été présentées au concours « Photo à la une » seront prochainement présentées, lors de la grande exposition « Regards sur Saint Martin ».

Cet événement, initialement prévu en septembre a dû être reporté, mais ce n'est que partie remise. Le projet est prêt à être mis en œuvre ! Soyons patients et confiants.

L'autre photo en lice était un cliché d'Alain Lavarenne intitulée « Rue de l'église ».



« Rue de l'église » - © Alain Lavarenne

Modalités de participation

Ce « Concours » est organisé par la Mairie. La Commission Culture est le jury qui examine l'ensemble des clichés en établissant un classement selon le respect des critères retenus (photo récente avec un titre et sur le thème : la commune) et la qualité esthétique de l'image. Les participants devront faire parvenir leur photo par mail en mairie (communication@saintmartindecastillon.fr). Par retour de mail, les participants recevront une confirmation d'inscription.

Ainsi, dès maintenant, envoyez votre création avant le 25 novembre pour la parution de décembre 2021.

Les photographes accepteront que la Mairie de Saint Martin de Castillon ait la propriété pleine et entière des créations, quelle que soit leur nature, leur forme et leur support. Une exposition rétrospective des PHOTOS À LA UNE pourrait être envisagée périodiquement au village.

Envie de participer ? N'hésitez pas à offrir un nouveau regard sur SMC !

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

Séance du 29 juin 2021

1 - **Finances** : Choix des fournisseurs pour l'entretien du matériel et des locaux de la cantine scolaire

Choix de fournisseurs pour les prestations suivantes :

- Dératisation et entretien des hottes
- Entretien des matériels chaud et froid des cantines du village et du Boisset (frigos, four...)

Après consultation de trois entreprises le conseil a validé le choix suivant :

Société Avipur pour la dératisation (170,00. € HT/an) et l'entretien des hottes (540,00 € HT /an)

Société Quiétalis pour le contrat de maintenance des matériels chaud et froid (1299,00 € HT /an)

2 **Finances** : Fixation des divers tarifs pour l'exercice 2021 (buvette, piscine & différentes prestations culturelles)

« Lectures du jeudi » => 5€ la place 10€ les trois

« Théâtre de Bernard » => 12 € la représentation, 20 € les deux

« Récital de piano de Philippe Coulange » => 10 € la place

« À la découverte des vigneron » => vente du verre de dégustation 3€ pièce.

Entrées à la piscine municipale

Gratuité des entrées de piscine pour la journée d'ouverture du 03 juillet 2021. : enfants, ados : 2,00 € (jusqu'à 18 ans) - adultes : 4,00 € - centre aéré : 1,40 € (enfants et accompagnateurs) - abonnement enfants : 17 € (10 tickets) - abonnement adultes : 36 € (10 tickets)

Buvette de la piscine municipale Cannette (jus d'orange, coca, perrier, ice-tea, orangina) : 2,00 € - Eau : 1,00 € petite – 2,00 € grande - sirop (menthe, grenadine, citron) : 1,00 € - Café : 1,00 € - Eccocup : 1,00 € - Glaces : (Cornet 2,50 €, Barre choco glacée : 2,00 €, Mister Frezz : 0,80 €) - Chips : 1,00 € -Ballisto / Prince : 1,00 € - fruit : 0,50 €

3 - **Subvention** : Demande de subvention au titre des amendes de police pour les ralentisseurs,

Cette délibération porte sur le projet de mise en place d'un aménagement de sécurité routière sur l'entrée nord du village (D 190). Le service des routes du Département nous propose la mise en place d'un ralentisseur. (cf étude jointe). Les services du Département ont également réalisé l'estimation financière. Le montant total s'élève à 17 522,00 € H.T.

La commune sollicite le Département de Vaucluse à hauteur de 70% soit la somme de 12 265,40 €.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

4 - **Subvention** : Programme de rénovation thermique de l'école du Boisset demande de subvention auprès de la Région au titre du FRAT 2021.

Le bâtiment abritant l'école maternelle du Boisset, a été construit en 1957, il n'a jamais fait l'objet de rénovation thermique à l'exception de la fermeture du préau en 2001. La commune a déposé une première demande de financement auprès des services de l'État au titre de la DSIL et a obtenu un financement à hauteur de 50 % du montant des devis présentés, soit 42 211.33 €. Cette délibération porte sur une demande de complément de subvention de 30 % à la Région, au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire) soit 25 326.52 €.



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

5 - Culture : Convention entre la commune et le théâtre BERNARD

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la commune souhaite proposer des représentations théâtrales. Dans ce cadre, la commune a conventionné avec le Théâtre de Bernard pour la tenue de deux représentations.

Le prix des places payées par les spectateurs est fixé à 12 € la représentation, 20 € les deux. La Troupe bénéficie de 6 entrées gratuites qu'elle offre à des personnes de son choix.

La Commune versera à la troupe un défraiement forfaitaire d'un montant de 3 € et remboursera la troupe des frais de droits d'auteur dans les conditions fixées dans la convention jointe à la présente délibération.

6 - Culture : Adhésion au GUSO et recrutement d'intermittents du spectacle

Cette adhésion au GUSO a été adoptée par le conseil en vue de pouvoir rémunérer les comédiens qui se sont produits aux « Lectures du Jeudi ».

7.1 - Transports Scolaires – Rotation supplémentaire le mercredi soir pour les services de secondaire.

À la demande de la cité scolaire, la Région, service du transport, nous a demandé d'effectuer une nouvelle rotation des bus scolaires le mercredi, à 17h20. Bien que cette nouvelle adaptation soit pénalisante pour la commune, car elle engendre un surcroît d'activité au niveau des transports scolaires pour les agents qui sont polyvalents, et de ce fait moins disponibles pour les travaux communaux, il est certain que notre mission en notre qualité d'organisateur secondaire des transports scolaires est de conduire nos enfants en classe. Cette nouvelle rotation interviendra à compter de la rentrée scolaire de septembre. Le coût sera pris en charge par la Région.

7.2 - Transports Scolaires – Nomination d'un directeur/directrice de la régie des Transports Scolaires

Un responsable de la régie a été nommé sur demande de la DREAL en la personne de Madame Josselyne Duboin, en charge des transports scolaires, par délibération n° 2021/03 du conseil municipal en date du 21 janvier 2021, Un courrier de la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement PACA, service régional des transports routiers, nous demandant de nommer un directeur/une directrice de la régie de transport scolaire. Considérant que le maire est, par sa fonction, directeur du transport scolaire, le Conseil a décidé de nommer Madame Charlotte CARBONNEL, à la fonction de directrice de la régie du transport scolaire

8 - Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs

1- Pour remplacer un rédacteur principal de 2^{ème} classe territorial, à temps complet, partant à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2021, la commune a recruté, par voie de mutation, un rédacteur Principal de 1^{ère} classe.

Cet emploi serait créé à compter du 1^{er} septembre 2021 afin d'assurer la passation des affaires en cours. Pour cela il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel.

2- Cette délibération est prise pour titulariser un adjoint technique territorial, non titulaire, à temps non complet, qui est employé depuis le 1^{er} août 2019. Pour cela, un poste sur le tableau des effectifs non permanents a été supprimé et ouvert sur le tableau des effectifs permanents.

Il est rappelé que les délibérations sont des documents publics et consultables en mairie. Les comptes-rendus rédigés sous forme de procès-verbal détaillé sont également téléchargeables sur le site : <https://saintmartindecastillon.fr/votre-mairie/actions-municipales/conseils-municipaux/>



La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le jeudi 23 septembre 2021. Elle sera ouverte au public en présentiel et diffusée via la page Facebook de la mairie.

ÉTÉ 2021 À St MARTIN

Une saison culturelle très réussie !

Notre première saison culturelle a été lancée le vendredi 2 juillet, sur le site de la piscine : nous avons eu à cœur d'associer l'inauguration de la piscine, embellie et mise aux normes par de gros travaux, et la nouveauté de cet été 2021 à Saint Martin : le lancement de la première saison culturelle que nous avons voulu riche de moments variés, et ouverte sur différents lieux de la commune. L'invitation de la Mairie à la population a été entendue : nous étions nombreux à nous retrouver, et à partager le verre de l'amitié à la fin de ces retrouvailles prometteuses que nous attendions tous depuis si longtemps.



© J.F Darotte

Du théâtre, des lectures, du cinéma, de la musique, des expositions, des événements festifs : tout a été en place pour accueillir le public et ces divers rendez-vous ont été proposés, tantôt au village, tantôt au hameau du Boisset. Un petit retour sur ces soirées saint-martinoises... Entre le 10 juillet et le 20 août, nous avons réussi à proposer au public de (re-)découvrir le plaisir d'être spectateur ! Et aux artistes, la joie de retrouver un public ! Merci à tous les habitants de la commune pour leur enthousiasme et l'élan qu'ils ont confirmé : nous recommencerons l'an prochain ! Et enfin merci aussi aux associations de Saint Martin ont également proposé des événements variés dont vous retrouverez certainement la rétrospective dans l'Écho des associations de décembre.

Les 10 et 17 juillet, double événement théâtral en plein air, sur les Aires du Boisset.

La célèbre pièce « Art » de Yasmina REZA, vous été proposée en deux représentations parallèles : la version jouée par les filles et la version jouée par les garçons des comédiens de la troupe « Le Théâtre de Bernard ». Cette originalité dans l'approche de la pièce où trois personnages jouent est un choix de mise en scène de Bernard CASSUS-SOULANIS (†) pour les comédiennes et les comédiens de sa troupe : il a créé la « version filles », recréant l'univers féminin, autour de questions sur l'art moderne mais aussi, plus largement, sur les relations humaines parfois complexes...



De ces sujets sérieux, avec une grande subtilité l'humour s'installe au détour d'une réplique ou d'un jeu de scène. Sous les étoiles, la scène dressée le matin a pris vie avec ces comédiens, habités par leur texte et heureux d'offrir la joie de remonter sur scène enfin ! Les spectateurs ont été nombreux à se prendre au jeu du « double texte ». Deux représentations différentes d'une même pièce, c'était déjà un challenge !



ÉTÉ 2021 À St MARTIN

Une saison culturelle très réussie !

Les jeudis 15, 22, 29 juillet et 5 août, Lectures du jeudi, au Petit Théâtre de pierres, au cœur du village de Saint Martin :



© J.F. Darotte

Un autre moment, plus intime mais non moins original a été la suite des « Lectures du jeudi ».

Il s'agissait de séances de lecture d'une heure présentées par de jeunes comédiens. Ce projet est né pendant les confinements et a mûri jusqu'au 15 juillet, date de la première Lecture ! Notre souhait : offrir à de jeunes comédiens l'opportunité de présenter, en toute liberté, en solo ou accompagné (musicien ou autre comédien) selon leur goût, les lectures des textes qu'ils avaient choisis de mettre en scène à leur manière. Un fil conducteur de l'ensemble des Lectures

cependant, et pas si facile, quand on y pense : que les textes choisis aient été écrits par des auteurs nés ou décédés dans une année ...21, ou soient extraits d'œuvres publiées « en 21 » Une façon originale de célébrer l'année 2021, et de rendre un hommage à la littérature.

Le 15 juillet, Théo Hurel et Ulysse Mengue ont présenté sur scène un duo inattendu autant que réussi : Baudelaire et Brassens. Ils ont lu des textes des deux auteurs en les faisant se croiser, comme pour mêler les pistes de nos mémoires, ou encore lu des lettres de Brassens qui rendait hommage à Baudelaire. Nous avons même assisté à un dialogue entre l'un et l'autre, à la manière d'une interview !



© M. Grégoire



©C. Carbonnel

Le 22 juillet, Martin Deldon et Louis Trieu ont préféré proposer un parcours chronologique d'auteurs autour du thème du désir... Des auteurs, parfois peu connus ont été présentés ce soir-là... depuis Pontus de Tyard (auteur du groupe de la Pléiade, né en 1521) jusqu'à recueil de poèmes de Paul Eluard, publié en 1921. Ils nous ont promenés dans des univers pas toujours connus, avec des approches toujours très justes. Ils ont eu la fantaisie de terminer ce petit parcours fort intéressant par un poème de Slam, écrit en 2021 !

Le 29 juillet, Louis Trieu s'est lancé seul sur scène pour évoquer les *Correspondances* de Flaubert (né en 1821). Il a choisi, de faire découvrir, parmi ces milliers de Lettres, des personnes proches du grand romancier, telles Louise Colet, sa maîtresse, mais aussi son ami, l'auteur russe Tourgueniev, ou encore Ernest Feydeau, sans oublier Alfred de Musset, surtout poète mais aussi auteur de théâtre. Proposer un travail théâtral sur une Correspondance était audacieux, à une époque où l'on n'écrit plus...que des textos!

Le 5 août, Martin Deldon a été à l'affiche pour la dernière séance. Il a choisi, lui, de nous lire une petite nouvelle d'un auteur oublié de nos jours, mais journaliste et critique d'art reconnu à son époque, aussi né en 1821 : Champfleury. *Chien-caillou*, raconte l'histoire d'un pauvre homme qui mène, dans le Paris du XIXème siècle, une vie de bohème. Survient dans sa vie une belle histoire d'amour, mais au bonheur succède le malheur... Martin a su nous faire entrer dans cette histoire triste, il nous a émus, a su nous attacher à Chien-caillou, et même nous avons ri souvent !

Merci à Théo Hurel, Ulysse Mengue, Martin Deldon et Louis Trieu de nous avoir offert le privilège de leurs premiers pas devant un vrai public ! Un jour, nous retrouverons leur nom en haut d'une affiche, et nous nous souviendrons des premières « Lectures du jeudi » en 2021 ! L'an prochain, rendez-vous est pris pour de nouvelles découvertes au petit théâtre de pierres !

ÉTÉ 2021 À St MARTIN

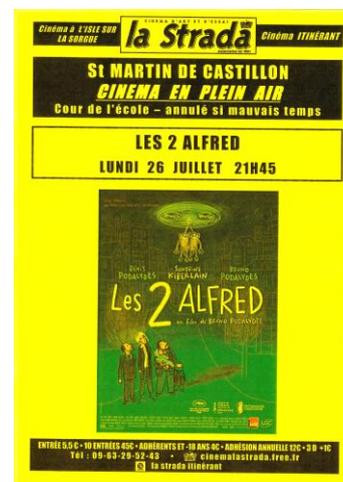
Une saison culturelle très réussie !

Le lundi 26 juillet, dans la cour de l'École du village, Cinéma en plein air !

Le cinéma d'art et d'essai itinérant, La Strada, est revenu cet été, pour notre plus grand plaisir, à Saint Martin. Cette première séance a été un grand succès : jauge complète pour ces retrouvailles avec l'écran dressé en plein air ! Le film proposé est une comédie bien actuelle, sur fond de start-up, objets connectés et autres fanfreluches de notre époque. Un candide, qui nous ressemble peut-être, va expérimenter cette réalité virtuelle, non sans humour et amertume aussi parfois...

"Les 2 Alfred", comédie de Bruno Podalydès (2020), avec Denis Podalydès, Sandrine Kimberlain, etc. Durée : 1h30

Au vu de la réussite de cet événement, notre partenariat avec La Strada nous a été confirmé : nous ferons partie, dorénavant, de leur programmation toute l'année. En été, séances en plein air, et le reste de l'année dans la Chapelle des Pénitents. Nous vous tiendrons informés des prochaines séances qui auront lieu, et les réservations seront plus que jamais recommandées.



Le mardi 10 août, en l'église du Boisset de Saint Martin de Castillon, « Petit concert en Provence »



© M. Grégoire

Le lieu se prêtait à un hommage à la Grande musique qui n'est pas réservée aux initiés ! C'est l'afflux du public qui l'a prouvé ce soir-là !

Les artistes ? Audrey Janez et Marie Janez, mère et fille, l'une, professeur de violon à Nantes, et la seconde, qui terminant cet été son Master de droit social à l'université d'Aix-en Provence. Elles ont accepté avec enthousiasme de nous offrir ce concert unique dont le joyau devait être, par le seul instrument de Marie Janez, la Suite pour violoncelle seul n° 1 en sol majeur BWV 1007 de Johann Sebastian Bach. Un moment extraordinaire qui a fait éclater une salve d'applaudissements. Bien d'autres pièces en solo ou duo, violon-violoncelle ont précédé et suivi la pièce de Bach : Vivaldi, Telemann, Haendel, Boccherini, Mozart, mais aussi Beethoven et Massenet pour nous enchanter, et les commentaires d'Audrey, précis et révélateurs de son humour, nous ont guidés tout au long de ce programme de grande qualité. Par l'harmonie de leurs archets, par leur connivence et par la complémentarité de leur approche dans ces œuvres variées, elles sont des interprètes d'exception, et nous ont fait l'honneur de nous offrir un superbe programme !

Audrey et Marie, enchantées par ce moment parfait de l'été, sont d'ores et déjà prêtes à revenir l'an prochain, avec de nouvelles œuvres tout aussi magiques.

Le vendredi 20 août, en l'église du Boisset de Saint Martin de Castillon, un récital de piano

Un récital de piano, a été donné, dans une ambiance choisie par le pianiste, éclairé aux chandelles. Nous avons pu entendre un programme composé d'œuvres de Mendelssohn, Beethoven, Schubert, Chopin, Schumann, Liszt et Wagner. Ce soir-là, les conditions sanitaires ont eu raison de la curiosité de bon nombre de spectateurs. Aussi, étions-nous bien moins nombreux ! L'an prochain, nous inviterons un autre pianiste, nous espérons que vous viendrez plus nombreux.

Nous formons le projet, pour la saison prochaine, de vous enchanter encore plus !

ÉTÉ 2021 À St MARTIN

Bilan de la piscine municipale :

Malgré un début de saison à la météo peu clémente et une eau un peu frisquette, comme on-dit chez nous, la piscine a elle aussi rencontré un beau succès avec ses 2701 entrées. Nous remercions l'ensemble du personnel permanent et saisonnier qui a œuvré pour la bonne tenue de l'équipement et à l'accueil des usagers toute la saison, ainsi que Pascal DELAN qui, cette année encore, en a été le chef d'orchestre.

Bilan du centre de loisirs

Cette année, le centre de loisirs a accueilli une quinzaine d'enfants quotidiennement. Outre les activités classiques de jeux et de sorties à la piscine municipale, les enfants ont pu profiter de trois sorties particulières. La première à « La ferme aux papillons » de L'Isle sur la Sorgue, la seconde à la « Maison de la biodiversité – La Thomassine » à Manosque et enfin la dernière au centre équestre de Caseneuve. Les enfants en garderont de bons souvenirs. Nous remercions Julie qui a pris la relève de la direction du centre pour son implication dans l'organisation, assistée de Nathalie.



Photos CDL - © Julie MINGO

Réfection du parking de La Bégude !



© Gabby GONTERO

Le parking situé à La Bégude, après l'ancien pont de chemin de fer, avait été endommagé lors des grandes crues de la fin 2019.

Il avait de nombreux « nids de poules » et était boueux à la moindre averse. Le choix a été fait de le recouvrir de gravier tassé, solution permettant l'infiltration des pluies.

DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES À L'ÉCOLE DU VILLAGE



Au mois de juin dernier, nous avons dit « Au revoir » à nos institutrices, Brigitte et Caroline. Caroline va maintenant pouvoir profiter d'un repos bien mérité après tant d'années mises au service des petits Saint-martinois. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.

Brigitte est partie sous de nouvelles latitudes pour poursuivre sa carrière dans les DOM-TOM. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure.



En cette rentrée scolaire 2021, nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouvelles institutrices du village, mesdames Marie Métayer et Isabelle Marre qui vous prendront en charge les élèves de CMI et CM2 du RPI.



« C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité que je succède à Caroline Ivanoff en tant que directrice et enseignante auprès des CM2. J'habite le RPI et mes trois enfants y ont suivi leur scolarité. C'est donc en connaissance de cause que j'ai choisi ce poste. Ma collègue et moi allons poursuivre les projets en cours et travaillons également sur de nouveaux. Je suis très heureuse de travailler auprès de vos enfants et nous souhaite à tous une excellente année. »
Marie METAYER" (à gauche sur la photo).

« J'habite Viens depuis longtemps déjà et mes 2 enfants (20 et 4 ans) ont été ou sont scolarisés sur le RPI. C'est donc avec beaucoup de joie que j'aborde cette nouvelle année scolaire 2021/2022 en intégrant l'équipe pédagogique du RPI et en prenant en charge la classe de CM1.

Les échanges avec les collègues du RPI et surtout avec Caroline Ivanoff et Brigitte Pons ont déjà été riches et nombreux afin d'assurer la continuité. Le travail en collaboration avec ma collègue Marie Métayer en charge de la direction et du CM2 l'est tout autant.

Enfin et surtout, l'envie de travailler et de prendre soin de vos enfants est bien présente. »

Isabelle MARRE" (à droite sur la photo)

DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES... À LA MAIRIE

Jocelyne en poste depuis plus de 23 ans à la mairie au service de la commune et de ses administrés va, elle aussi, très prochainement, tirer sa révérence pour profiter de sa retraite en famille. D'ici là, durant tout le mois de septembre, elle sera en binôme avec Sylvie LECLERCQ, qui prendra complètement la relève à compter du 1^{er} octobre. Elles ont chacune souhaité vous adresser un petit mot.



« Originnaire du Pas de Calais, je suis entrée dans la fonction publique à l'âge de 18 ans. J'ai occupé plusieurs postes dans des domaines différents : allant du cabinet du Président du Conseil Départemental, à l'instruction des permis de construire. J'ai eu la responsabilité de divers postes à consonance sociale. Ma dernière mission était au sein de l'Assemblée Départementale. C'est un parcours de vie qui m'amène aujourd'hui dans la Vaucluse. Maman d'un grand garçon de 30 ans, je suis passionnée de moto, de danse country, de lecture, de tir à l'arc....

Cette opportunité de poste à la Mairie de St Martin de Castillon rejoint mon projet de vie personnel.

J'ai hâte de rencontrer les habitants de cette commune, pour les aider dans leurs démarches au quotidien »

« Après 23 ans passés au secrétariat de la mairie de Saint Martin, le temps est venu pour moi de « cultiver mon jardin ».

Merci à Francis Matheron qui m'a permis d'intégrer l'effectif du personnel, et m'a « couvée » de sa bienveillance

Merci à Pierre Carbonnel qui, tout au long de ses trois mandats, a fait preuve de beaucoup d'humanité et de grand cœur,

Merci à Charlotte Carbonnel pour sa Reconnaissance,

Merci aux élus qui se sont succédé et qui ont été des alliés très précieux, avec une mention spéciale pour Gaby Gontero qui a été à l'origine de mon embauche et à Jean-Marie Collin, LA mémoire de Saint Martin qui connaît TOUT, y compris les plaques minéralogiques de tous les véhicules du village depuis les années 60 !!!

Merci à mon binôme, Christine avec qui j'ai grandi,

Merci à mes collègues de travail pour leur bonne humeur, leur camaraderie, et leur aide.

Merci à vous tous pour tous vos témoignages d'amitié et d'affection.

Bon vent à Sylvie, je sais qu'elle sera parfaite pour ce poste de secrétaire générale.

Je quitte la mairie, mais pas Saint Martin qui est un peu ma famille et qui reste dans mon cœur.

A Bén léu !

Jocelyne



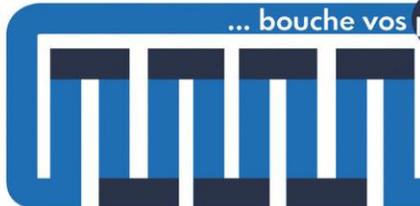
ENVIRONNEMENT : STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Les lingettes ne vont pas dans les toilettes

Jeter dans les sanitaires une lingette même labellisée biodégradable ...



... bouche vos propres toilettes ...



... obstrue les réseaux d'assainissement ...

une intervention de débouchage en urgence peut coûter de 600 à 1400 € !

... détériore les équipements des stations de relevage et d'épuration ...



... perturbe la bonne épuration des eaux usées et pollue les milieux naturels.

Les lingettes doivent être jetées avec les ordures ménagères, dans un sac poubelle fermé



Les déchets suivants ne doivent pas non plus être jetés dans le réseau d'assainissement :



- | | |
|--|--------------------------------|
| épluchures de fruits et légumes | ▶ ordures ménagères ou compost |
| substances chimiques (peinture, dés herbant, ...) | ▶ déposés en déchetterie |
| médicaments | ▶ rapportés en pharmacie |
| huiles et graisses (friture, vidange, ...) | ▶ déposés en déchetterie |
| objets solides (couches, mégots, protections hygiéniques, cotons-tiges, ...) | ▶ ordures ménagères |

Avec la crise sanitaire COVID-19, l'utilisation des lingettes désinfectantes a augmenté de plus de 75%.

Malgré ce que souhaitent nous faire croire les différentes publicités, les lingettes jetables censées pouvoir être jetées dans les toilettes, ne sont pas si biodégradables et finissent par créer des bouchons dans les égouts.

Les lingettes peuvent se dégrader naturellement mais au bout de 90 jours !

Le trajet des toilettes à la station d'épuration la plus proche ne prend pas aussi longtemps.

Elles se transforment alors en filaments qui s'agglomèrent en paquets compacts qui finissent par boucher les canalisations et les pompes de relevage des stations d'épuration.

Dans la même idée, s'il est besoin de le rappeler, le Centre d'information sur l'eau indique que les fils dentaires, litières pour chat, tampons périodiques, cotons-tiges, médicaments ou encore les couches culottes n'ont pas non plus leur place dans les toilettes.

L'ensemble de ces déchets doivent être jetés dans la poubelle !

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VÉLO EN LUBERON

L'association **Vélo Loisir Provence**, présente sur le territoire du **Parc naturel régional du Luberon**, mène une réflexion sur la création d'un **espace dédié au vélo** proposant **services et animations** aux **résidents, touristes et visiteurs** du territoire pour **développer la pratique du vélo** en tenant compte de **vos usages, besoins et attentes**.

Après avoir consulté les collectivités locales, lors de la première phase de l'étude, Vélo Loisirs Provence lance un questionnaire en ligne à destination des usagers du territoire du Luberon.

[ENQUÊTE VELO EN LUBERON]
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

VELO LOISIR PROVENCE

Vélo Loisir Provence mène une réflexion sur la **création d'un espace dédié au vélo** proposant services et animations aux **habitants, touristes et visiteurs du Luberon** pour développer la pratique du vélo sous toutes ses formes !

Répondez à l'enquête en seulement 5 min

Complétez l'enquête en ligne
Photographiez le QRcode avec l'appareil photo de votre téléphone ou allez sur :
<https://tinyurl.com/enquete-velo-Luberon>

Ne pas jeter sur la voie publique

Étude financée par :

- Union Européenne
- Région Provence Alpes Côte d'Azur
- Parc Naturel Régional du Luberon
- Département VAUCLUSE
- Parc Naturel Régional du Luberon

DES SERVICES À VOTRE SERVICE !

LE LIEN, UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ :

Ce guichet mobile est un espace de renseignements et d'accompagnement où les habitants peuvent être informés, orientés et accompagnés par un agent, dans leurs démarches administratives en ligne : formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier.

Le Lien est présent à St Martin le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h.

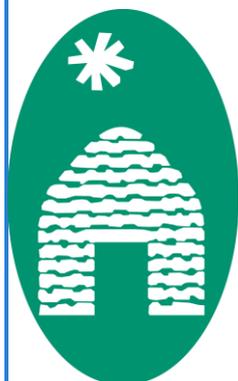
!! Le 1^{er} novembre tombant un lundi, il n'y aura pas de permanence en novembre !!



Il est précisé que les artisans peuvent faire appel à ce service pour trouver assistance dans leurs démarches de facturation sur CHORUS.

Accès entièrement gratuit et confidentialité respectée.

Tous les renseignements en téléphonant au 07 85 10 33 80 ou 04 90 04 49 70, ou encore avec le lien contact@paysapt-luberon.fr



L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Les permanences, de conseil architectural et rénovation énergétique, proposées par Parc Naturel Régional du Luberon, aux habitants du territoire, ont lieu tous les quinze jours en mairie.

La prochaine se tiendra les lundi **20 septembre 2021 à compter de 10h30.**

Nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

Madame Annie DELAUP, Présidente de l'ADMR (Caseneuve, Saint Martin de Castillon, Saignon) vous reçoit, **sur rendez-vous le jeudi matin** au local de l'association (mairie de Caseneuve).

Contacts : 06.15.53.83.98 ou annie.delaup@sfr.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – NOUVEAUX HORAIRES

En raison de la nécessité de réorganiser les plannings des agents municipaux, la bibliothèque sera désormais ouverte :

Mercredi, Jeudi et Vendredi de 15h à 18h.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Eden Delan, petit-fils de Laurence et Pascal Delan est né le 20 juin
Louis Bonnefoy, petit-fils de Christine et Jacky Bonnefoy est né le 23 juin 2021
Ugo Gontero, petit-fils de Catherine et Gaby Gontero est né le 12 août 2021
Roxane Sybirko, petite fille de Ludmilla et Jean-Marie Collin est née le 30 juillet

Baptême Civil

Ylénio Farnet, petit fils de Bruno Farnet a été baptisé civilement le 15 août 2021

Mariage :

Monsieur Stéphane Ferrato et Mademoiselle Aude Minutolo se sont unis le 3 juillet 2021
Monsieur Frédéric Guérini et Mademoiselle Julie Seghini se sont unis le 17 juillet 2021

Décès :

Madame Alice Aubert épouse Abelly est décédée le 28 juin 2021

LES DIPLÔMÉS DE 2021

Ont été reçus au baccalauréat :

Camille BRIAND, Maé NOURRISSON, Yvan KOLESNYCHENKO, Marie SOURGET, Gaspard SMITHER et Maxime SYBIRKO.

Nous sommes certains d'oublier du monde. Les personnes ci-dessus citées sont celles à notre connaissance. Si vous avez été oublié, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie : nous publierons la liste complémentaire au prochain numéro.

NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS

URGENCES ET SECOURS :

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

MAIRIE : Accueil : 04 90 75 20 08 ou mail accueil@saintmartindecastillon.fr

SIRTOM : [04 90 04 80 21](tel:0490048021) ou mail contact@sirtom-apt.fr

La déchetterie de VIENS : 04.90.76.52.92

- se situe sur la D33, en montant vers Viens, sur la gauche.
- est ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h à 17h.

CCPAL : [04 90 04 49 70](tel:0490044970) – ou mail contact@paysapt-luberon.fr (**Urgence service des eaux 06 76 98 75 77**)

Retrouvez l'annuaire des artisans, commerçants et producteurs de la commune sur notre site internet, ou dans sa version papier à paraître une fois par an.



Prochain numéro – Décembre 2021

Accompagné de l'Echo des Associations